



Corporation Commerciale Canadienne

**Rapport financier du
premier trimestre
de 2017-2018
(non audité)**

**Pour la période terminée
le 30 juin 2017**

Commentaires et analyse de la direction

BASE DE L'ÉTABLISSEMENT

Cette discussion a été préparée conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor. Elle ne constitue pas une discussion et analyse de la direction complète. Il est présumé que l'information fournie dans le rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne pour l'exercice se terminant au 31 mars 2017 s'applique au trimestre actuel, à moins d'indication contraire.

La discussion et les analyses qui suivent portent sur les résultats et la situation financière de la Corporation commerciale canadienne pour le trimestre se terminant au 30 juin 2017 et devraient être lues en parallèle avec les états financiers provisoires condensés non audités ci-joints ainsi qu'avec le rapport annuel de la Corporation pour l'exercice se terminant au 31 mars 2017.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

La CCC offre ses services de passation de contrats de gouvernement à gouvernement dans deux secteurs d'activité principaux :

- (1) les ventes dans le secteur des Affaires commerciales internationales (ACI); et
- (2) les ventes dans le secteur de la Défense et sécurité mondiales (DSM), qui comprend l'administration de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) entre le Canada et les États-Unis

En plus de ses secteurs d'activité principaux, la CCC accomplit des activités dans le cadre des opérations liées aux services d'approvisionnement et autres priorités du gouvernement du Canada, notamment au titre de l'entretien et de l'administration des bureaux de développement commercial établis en Chine pour le compte d'Affaires mondiales Canada, dans le cadre des activités d'approvisionnement avec des ministères et des agences du gouvernement du Canada, ainsi qu'au titre d'une entente de services partagés avec une autre société d'État qui génèrent des économies d'échelle dans la fourniture d'une panoplie de services institutionnels aux deux organisations.

Historiquement, les contrats d'une valeur élevée ont eu une importante incidence sur les états financiers de la Corporation et peuvent souvent entraîner des écarts considérables, d'un exercice à l'autre, tant dans l'état de la situation financière que dans l'état du résultat global.

À la fin de 2013-2014, le Programme des brigades blindées (PBB), un contrat historique de plusieurs milliards de dollars, a été signé pour l'approvisionnement de véhicules blindés légers (VBL) ainsi que d'équipement, de formation et de services de soutien connexes. Dû à l'ampleur de la transaction, cette activité pourrait causer des variations significatives de certains postes. Les créances, les créditeurs, les avances versées aux exportateurs canadiens et provenant de clients étrangers ainsi que l'avancement des travaux réalisés par des exportateurs canadiens et pour des clients étrangers seront particulièrement affectés.

Vous trouverez ci-après une analyse des faits saillants financiers de la CCC pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017.

ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Sommaire - Résultat net	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			
	30 JUIN			
	2017	2016	Hausse (Diminution)	
Produits	6,5 \$	5,8 \$	0,7 \$	12%
Charges	(8,2)	(7,4)	(0,8)	-11%
Crédit parlementaire	-	0,9	(0,9)	-100%
Résultat net	(1,7) \$	(0,7) \$	(1,0) \$	-143%

Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, la hausse globale de la perte nette s'explique principalement par l'élimination du crédit parlementaire. Autrement, l'augmentation des charges a été essentiellement compensée par l'augmentation des produits.

PRODUITS

Produits	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				
	30 JUIN				
	2017	2016	Hausse (Diminution)	En % du total 2017	
Opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre	628,8 \$	582,4 \$	46,4 \$	8%	
Moins: Coût des opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre	(628,8)	(582,4)	(46,4)	-8%	
Frais de service	6,0	5,6	0,4	7%	93%
Autres produits	0,4	0,1	0,3	264%	6%
Produits financiers, nets	0,2	0,1	0,1	50%	2%
Perte de change	(0,1)	-	(0,1)	-423%	-1%
Total des Produits	6,5 \$	5,8 \$	0,7 \$	12%	100%

Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, une fois les opérations commerciales compensées par les coûts des opérations commerciales, la hausse des produits totaux s'explique par une augmentation des frais de service enregistrés à titre de livraisons et avancement des travaux basés sur un plus grand volume de contrats signés en 2016-2017. Ces contrats sont majoritairement liés au secteur d'activité ACI. De plus, l'augmentation des autres produits s'explique par une combinaison d'éléments variés identifiés au cours du premier trimestre de l'année.

Opérations commerciales

Opérations commerciales	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				
	30 JUIN				
	2017	2016	Hausse (Diminution)	En % du total 2017	
DSM:					
APPD	170,6 \$	150,5 \$	20,1 \$	13%	27%
DSM non liées à l'APPD	333,3	341,6	(8,3)	-2%	53%
Total DSM	503,9 \$	492,1 \$	11,8 \$	2%	80%
ACI	124,9	90,3	34,6	38%	20%
Total des Opérations commerciales	628,8 \$	582,4 \$	46,4 \$	8%	100%

La somme constatée au titre des opérations commerciales reflète la valeur des biens livrés, des services rendus ou des travaux réalisés.. Il est important de souligner que, dans le cadre du rôle d'intermédiaire commercial international de la CCC, les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions.

Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, la hausse globale des produits liés aux opérations commerciales est attribuable à une augmentation des biens livrés et des travaux réalisés principalement dans le secteur d'activité APPD et ACI.

L'augmentation des opérations commerciales pour les secteurs d'activité APPD et ACI s'explique principalement par une augmentation du volume en dollars de contrats signés durant l'exercice 2016-2017 pour ces secteurs d'activité.

Il est important de souligner que pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, 321,9 \$ ou 97 % (30 juin 2016 – 324,8 \$ ou 95 %) des opérations commerciales totales non liées à l'APPD dans le secteur DSM découlent de l'avancement des travaux pour le contrat lié au PBB.

Frais de service

Frais de service	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				
	30 JUIN				
	2017	2016	Hausse (Diminution)	En % du total 2017	
DSM:					
DSM non liées à l'APPD	2,9 \$	3,0 \$	(0,1) \$	-5%	49%
Total DSM	2,9 \$	3,0 \$	(0,1) \$	-5%	49%
ACI	1,9	1,4	0,5	43%	32%
Frais de service perçus dans le cadre des opérations liées aux approvisionnements et autres	1,2	1,2	-	-	19%
Total des Frais de service	6,0 \$	5,6 \$	0,4 \$	7%	100%

La Corporation perçoit des frais de service dans ses secteurs d'activité DSM non liées à l'APPD, de l'ACI et d'autres services, lesquels correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur du contrat à des taux négociés en fonction des services fournis. Les frais de service tirés d'opérations commerciales liés à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux sont comptabilisés dans les produits au même moment que les opérations commerciales et les ententes s'y rapportant sont reconnues. Les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les produits lorsque les services ont été rendus. Il est important de noter que la CCC ne perçoit pas de frais de service pour son programme lié à l'APPD. En plus des frais de service perçus dans le cadre des activités principales provenant du secteur d'activité DSM non liées à l'APPD, CCC perçoit des frais de service dans le cadre des opérations liées aux services d'approvisionnement et aux autres initiatives des ministères et des agences du gouvernement du Canada.

Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, la hausse globale des frais de service est proportionnelle à l'augmentation de l'activité expliquée dans la section consacrée aux opérations commerciales.

CHARGES

Charges	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				
	30 JUIN				
	2017	2016*	Hausse (Diminution)		En % du total 2017
Frais d'administration					
Rémunération du personnel et charges connexes	5,2 \$	4,7 \$	0,5 \$	9%	64%
Services de gestion des contrats	0,7	0,8	(0,1)	-10%	8%
Frais de déplacement et accueil	0,5	0,5	-	-	6%
Consultants	0,5	0,3	0,2	56%	6%
Logiciels, matériel informatique et soutien	0,4	0,4	-	-	5%
Loyer et frais connexes	0,4	0,4	-	-	5%
Communications	0,2	0,1	0,1	154%	2%
Amortissement	0,1	0,1	-	-	1%
Autres charges	0,2	0,1	0,1	204%	3%
Total des Frais d'administration	8,2 \$	7,4 \$	0,8 \$	11%	100%
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-	-	0%
Total des Charges	8,2 \$	7,4 \$	0,8 \$	11%	100%

* Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Frais d'administration

Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, l'augmentation globale est essentiellement attribuable à une augmentation de la rémunération du personnel et charges connexes résultant de négociations de la convention collective et de la croissance planifiée des charges reliées au développement des affaires.

Dépenses de remédiation des contrats

Les dépenses de remédiation des contrats sont enregistrées lorsque les montants réels sont engagés ou lorsqu'ils peuvent être raisonnablement déterminés. Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2017, aucune dépense de remédiation des contrats n'a été enregistrée. Ce résultat témoigne des solides pratiques de la CCC en matière de gestion des contrats et de gestion du risque d'entreprise (GRE).

SERVICES D'APPROVISIONNEMENT À L'APPUI DES PROGRAMMES D'AIDE INTERNATIONAUX DU GOUVERNEMENT

Opérations liées aux services d'approvisionnement	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			Hausse (Diminution)
	30 JUIN			
	2017	2016		
Opérations liées aux services d'approvisionnement	5,0 \$	3,8 \$	1,2 \$	31%
Moins : Coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(5,0)	(3,8)	(1,2)	-31%
	- \$	- \$	- \$	-

Les services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux représentent des opérations pour lesquelles la Corporation ne fournit pas ses services à titre de maître d'œuvre. La Corporation remplit le rôle d'agent pour le compte d'une entité du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement étranger. La majorité des services sont fournis à Affaires mondiales Canada (AMC) conformément à un protocole d'entente signé en 2007. Au cours de l'exercice 2016-2017, la CCC a aussi conclu des accords distincts avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et le ministère de la Défense nationale (MDN). Pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2017, la hausse est liée à la livraison sur les accords conclus avec le MDN.

CRÉDIT PARLEMENTAIRE

Crédit parlementaire	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			Hausse (Diminution)
	30 JUIN			
	2017	2016		
Crédit parlementaire	- \$	0,9 \$	(0,9) \$	-100%
Total du Crédit parlementaire	- \$	0,9 \$	(0,9) \$	-100%

Pour 2017-2018, CCC ne reçoit plus de crédit parlementaire. Le crédit parlementaire a été progressivement éliminé, conformément au plan d'entreprise de 2014-2015 de la manière suivante : 15,7 \$ en 2013-2014, 14,2 \$ en 2014-2015, 8,9 \$ en 2015-2016, 3,5 \$ en 2016-2017 et 0 \$ à compter de 2017-2018.

ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

SOMMAIRE

Sommaire - État de la situation financière	EN DATE DU			
	30 juin 2017	31 mars 2017	Hausse (Diminution)	
Actif	6 257,9 \$	5 664,6 \$	593,3 \$	10%
Passif	6 230,6 \$	5 635,7 \$	594,9 \$	11%
Capitaux propres :				
Surplus d'apport	10,0	10,0	-	-
Bénéfices non répartis	17,3	18,9	(1,6)	-9%
Total des Capitaux propres	27,3 \$	28,9 \$	(1,6) \$	-6%

À titre d'intermédiaire commercial international, les éléments d'actif de la CCC qui sont liés au commerce sont compensés par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et l'avancement des travaux réalisés par les exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par l'avancement des travaux réalisés pour les clients étrangers, respectivement.

ACTIFS

Actifs	EN DATE DU				
	30 juin 2017	31 mars 2017	Hausse (Diminution)		En % du total
Trésorerie	76,8 \$	76,4 \$	0,4 \$	0%	1%
Créances	1 043,4	741,2	302,2	41%	17%
Avances aux exportateurs canadiens	146,4	175,4	(29,0)	-17%	2%
Avancement des travaux par les exportateurs canadiens	4 987,9	4 668,2	319,7	7%	80%
Immobilisations corporelles	3,4	3,4	-	-	0%
Total des Actifs	6 257,9 \$	5 664,6 \$	593,3 \$	10%	100%

La hausse par rapport au 31 mars 2017 est attribuable à l'augmentation de l'avancement des travaux par les exportateurs canadiens ainsi que par l'augmentation des créances, partiellement compensée, par une baisse des avances aux exportateurs canadiens. Le changement net du total des actifs découle principalement de l'avancement continu des travaux réalisés dans le cadre du contrat lié au PBB.

PASSIFS

Passifs	EN DATE DU				
	30 juin 2017	31 mars 2017	Hausse (Diminution)	En % du total	
Créditeurs et charges à payer	1 065,7 \$	760,4 \$	305,3 \$	40%	17%
Avances des clients étrangers	171,2	201,3	(30,1)	-15%	3%
Avancement des travaux pour les clients étrangers	4 987,9	4 668,2	319,7	7%	80%
Avantages incitatifs à la location différés	3,8	3,9	(0,1)	-2%	0%
Avantages du personnel	2,0	1,9	0,1	3%	0%
Total des Passifs	6 230,6 \$	5 635,7 \$	594,9 \$	11%	100%

La hausse par rapport au 31 mars 2017 s'explique par l'augmentation de l'avancement des travaux pour les clients étrangers ainsi que l'augmentation des créditeurs et charges à payer, compensée partiellement par une diminution des avances des clients étrangers. Le changement net du total des passifs découle principalement de l'avancement continu des travaux réalisés dans le cadre du contrat lié au PBB.

OPÉRATIONS IMPORTANTES TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Étant donné la nature adossée des contrats de la CCC avec les clients étrangers et les exportateurs canadiens, les changements des actifs et des passifs sont étroitement liés et se compensent principalement l'un et l'autre.

Les augmentations de la valeur des créances et des créditeurs par rapport au 31 mars 2017 est principalement attribuable à la comptabilisation de charges à recevoir et de charges à payer pour des transactions découlant du contrat lié au PBB afin de refléter l'avancement des travaux réalisés à ce jour.

Aux termes des contrats, les paiements reçus des clients étrangers pour l'avancement des travaux doivent être transférés en totalité à l'exportateur canadien. Du montant total de l'avancement des travaux par les exportateurs canadiens et pour les clients étrangers, une somme de 4 840,0 \$ ou 97 %, découle de l'avancement continu des travaux dans le cadre du contrat lié au PBB.

Du total des avances de clients étrangers et des avances aux exportateurs canadiens, une somme de 54,1 \$ ou 32 % et 37 % respectivement est liée au contrat du PBB. Une somme additionnelle de 90,2 \$ ou 53 % découle des projets relevant des secteurs d'activité DSM et ACI. De ces avances de 90,2 \$ provenant de clients étrangers, 89,8 \$ ont été transférés aux exportateurs canadiens. Les avances ne font pas partie des dispositions des contrats liés à l'APPD. Quant aux contrats provenant du secteur d'activité DSM non liées à l'APPD, en conformité avec ses pratiques de gestion des risques, la CCC retient, dans certaines circonstances, certains paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. Cette façon de faire explique les variations observées d'une période à l'autre.

ANALYSE DE L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Sommaire des flux de trésorerie	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE				
	30 JUIN				
	2017	2016	Hausse (Diminution)	En % du total 2017	
Activités d'exploitation	1,3 \$	0,7 \$	0,6 \$	74%	380%
Activités d'investissement	(0,1)	-	(0,1)	-100%	-32%
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(0,9)	(0,2)	(0,7)	-300%	-248%
Augmentation nette de la trésorerie	0,3 \$	0,5 \$	(0,2) \$	-36%	100%

Dans le cadre de son programme aux termes de l'APPD, la Corporation paye généralement ses exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives, conformément aux modalités des contrats. Elle peut donc utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30^e jour et financer ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu par le client aux termes de l'APPD qu'après le délai de 30 jours. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation paye les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon le moment des rentrées de fonds par rapport aux paiements, ces transactions s'étendent souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer une variation des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans les cas visés, la trésorerie est versée à la Corporation à la fin d'une période jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat, tôt dans la période suivante.

La diminution de trésorerie s'explique par l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie, qui a eu un impact plus important que l'augmentation due aux différences entre le moment où les paiements sont reçus des clients étrangers et le moment où les paiements sont versés aux exportateurs canadiens dans le cours des activités d'exploitation principales.

COMPARAISON DES RÉSULTATS FINANCIERS AVEC LE PLAN D'ENTREPRISE 2017-2018 À 2021-2022

État du résultat global	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2017			
	Montant réel	Plan d'entreprise	Écart	Écart en %
Produits				
Opérations commerciales -				
contrats de maître d'œuvre	628,8 \$	796,3 \$	(167,5) \$	-21%
Moins: coût des opérations commerciales -				
contrats de maître d'œuvre	(628,8)	(796,3)	167,5	21%
Frais de service	6,0	7,0	(1,0)	-14%
Autres produits	0,4	0,1	0,3	300%
Produits financiers, nets	0,2	0,1	0,1	100%
Perte de change	(0,1)	-	(0,1)	-100%
	6,5	7,2	(0,7)	-10%
Charges				
Frais d'administration	8,2	8,5	(0,3)	-4%
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-	-
	8,2	8,5	(0,3)	-4%
Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement				
Opérations liées aux services d'approvisionnement	5,0	5,6	(0,6)	-11%
Moins: coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(5,0)	(5,6)	0,6	11%
	-	-	-	-
Résultat net avant crédit parlementaire	(1,7)	(1,3)	(0,4)	-31%
Crédit parlementaire	-	-	-	-
Résultat net	(1,7) \$	(1,3) \$	(0,4) \$	-31%

L'écart au résultat net de (0,4) \$ par rapport au Plan d'entreprise découle des frais de service gagnés et comptabilisés pour la période terminée au 30 juin 2017 qui ont été inférieurs au niveau planifié. Cet écart est partiellement compensé par les autres produits gagnés et par des économies provenant de gains d'efficacité.

L'écart de (167,5 \$) sur les opérations commerciales est relié à un niveau d'avancement des travaux du PBB inférieur aux prévisions initiales de 194,3 \$, partiellement compensé par des écarts à travers tous les autres secteurs d'activité d'une valeur de 26,8 \$.

Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus aux contrats sont livrés ou terminés et sont proportionnels, dans une large mesure, aux opérations commerciales, ce qui mène à des résultats similaires. L'écart de (1,0 \$) est principalement attribuable aux frais de service gagnés sur l'avancement des travaux dans le cadre du programme PBB qui ont été inférieur au budget de 1,4 \$, partiellement compensé par des écarts de 0,4 \$ reliés au secteur d'activité ACI et autres projets de DSM.

La Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant ses soldes en monnaies étrangères et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables. Elle n'établit pas de prévisions dans son budget concernant les gains ou les pertes de change. Le solde en dollars américains de la CCC de 1,4 \$, représente moins de 0,04 % de ses éléments d'actif en dollars américains.

Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens et ne sont donc pas touchés par les fluctuations du taux de change. L'écart de (0,3 \$) attribuable aux frais d'administration s'explique principalement par des économies liées à des postes vacants lors du premier trimestre de l'année.

PRÉVISIONS DU PLAN D'ENTREPRISE POUR 2017-2018

État du résultat global	POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018			
	Prévision	Plan d'entreprise	Écart	Écart en %
Produits	25,5 \$	32,6 \$	(7,1) \$	-22%
Charges	(31,8)	(32,6)	0,8	2%
Crédit parlementaire	-	-	-	-
Résultat net	(6,3) \$	(0,0) \$	(6,3) \$	> 100%

Le budget de fonctionnement pour 2017-2018 repose sur les objectifs et les hypothèses de planification exposés dans le Plan d'entreprise 2017-2018 à 2021-2022 de la CCC.

En 2017-2018, la CCC prévoit un déficit d'exploitation de 6,3 \$ et des produits nets de 25,5 \$.

Lorsque comparé aux prévisions incluses dans le plan d'entreprise, il est prévu que les produits nets diminueront de 7,1 \$ ou 22 % en 2017-2018, découlant d'une réduction des frais de services liés principalement au programme PBB. Cette diminution reflète des changements dans l'échéancier des livraisons du programme PBB, réduisant les frais de services de 2017-18 et augmentant ceux des années subséquentes.

La prévision des charges de 31,8 \$ pour 2017-2018, comparativement à 32,6 \$ selon le plan représente une diminution de 0,8 \$ ou 2%. La diminution des charges sera le résultat de mesures de limitation des coûts ciblés et d'économies liées à des postes vacants. Pour l'exercice 2017-2018, aucune dépense de remédiation de contrats n'est prévue. La CCC est confiante qu'elle n'engagera pas de dépense de remédiation de contrats en raison de ses pratiques robustes de gestion des risques et de contrats.

Le crédit parlementaire de la Corporation a été éliminé, conformément au plan triennal amorcé en 2014-2015.

ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE

La CCC gère différents risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour le compte des exportateurs Canadiens. La stratégie mise en place pour gérer ces risques est expliquée en détail dans le rapport annuel de la Corporation pour l'exercice 2016-2017 et dans le Sommaire du Plan d'entreprise 2017-2018.

Aucun changement significatif, nouveaux risques ou incertitudes n'ont été cernés au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 en comparaison avec ceux présentés ou discutés précédemment.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et
chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Services corporatifs
et chef de la direction financière,



Ernie Briard

Ottawa, Canada
Le 15 août 2017

État de la situation financière (non audité)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2017	31 mars 2017
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie (note 4)	76 770 \$	76 430 \$
Créances (notes 5 et 7)	1 043 355	741 193
Avances aux exportateurs canadiens (note 6)	146 390	175 367
Avancement des travaux par les exportateurs canadiens (note 6)	4 987 932	4 668 186
	6 254 447	5 661 176
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	3 434	3 432
	6 257 881 \$	5 664 608 \$
PASSIFS		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 7)	1 065 655 \$	760 346 \$
Avances des clients étrangers (note 6)	171 236	201 338
Avancement des travaux pour les clients étrangers (note 6)	4 987 932	4 668 186
Avantages du personnel	292	292
	6 225 115	5 630 162
Passifs non courants		
Avantages incitatifs à la location différés	3 820	3 886
Avantages du personnel	1 695	1 646
	6 230 630	5 635 694
CAPITAUX PROPRES		
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	17 251	18 914
	27 251	28 914
	6 257 881 \$	5 664 608 \$

Garanties (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 15 août 2017

Président et chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Services corporatifs
et chef de la direction financière,



Ernie Briard

État du résultat global (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens)	2017	2016
PRODUITS		
Opérations commerciales		
- contrats de maître d'œuvre (note 9)	628 829 \$	582 373 \$
Moins : coût des opérations commerciales		
- contrats de maître d'œuvre	(628 829)	(582 373)
Frais de service (note 9)	6 004	5 599
Autres produits (note 9)	408	113
Produits financiers, nets (note 10)	159	106
Perte de change	(68)	(13)
	6 503	5 805
CHARGES		
Frais d'administration (note 11)	8 166	7 366
	8 166	7 366
SERVICES D'APPROVISIONNEMENT À L'APPUI DES PROGRAMMES D'AIDE INTERNATIONAUX DU GOUVERNEMENT		
Opérations liées aux services		
d'approvisionnement (note 9)	5 002	3 821
Moins : coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(5 002)	(3 821)
	-	-
Résultat net avant crédit parlementaire	(1 663)	(1 561)
Crédit parlementaire (note 12)	-	878
RÉSULTAT NET	(1 663) \$	(683) \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (PERTE)		
RÉSULTAT NET		
Gain (perte) actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL (PERTE)	(1 663) \$	(683) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2017	10 000 \$	18 914 \$	28 914 \$
Résultat net	-	(1 663)	(1 663)
Gain (perte) actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	-	(1 663)	(1 663)
SOLDE AU 30 JUIN 2017	10 000 \$	17 251 \$	27 251 \$

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2016 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 31 MARS 2016	10 000 \$	18 669 \$	28 669 \$
Résultat net	-	(683)	(683)
Gain (perte) actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	-	(683)	(683)
SOLDE AU 30 JUIN 2016	10 000 \$	17 986 \$	27 986 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens)	2017	2016*
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	(1 663) \$	(683) \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:		
Amortissement	108	101
Charges pour avantages du personnel	49	51
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	843	211
Avantages incitatifs à la location différés	(66)	306
Variation du fonds de roulement provenant des:		
Créances et autres débiteurs	(302 162)	15 984
Avances aux exportateurs canadiens	28 977	333 870
Créditeurs et charges à payer	305 309	(10 744)
Avances des clients étrangers	(30 102)	(338 355)
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	1 293	741
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(110)	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	(110)	-
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(843)	(211)
Augmentation nette de la trésorerie	340	530
Trésorerie au début de l'exercice	76 430	85 670
Trésorerie à la fin de l'exercice	76 770 \$	86 200 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

* Modification apportée à la présentation des chiffres comparatifs (Note 15)

Notes afférentes aux états financiers

Le 30 juin 2017

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Étant une société d'État mandataire et appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose d'une représentation en Asie et en Amérique du Sud.

La Corporation agit comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a effectué un examen détaillé des politiques actuelles relatives aux dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements ainsi que sur sa démarche en matière de divulgation publique de cette information et a complété la mise en application de la directive en août 2016.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Normes de présentation

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation en date du 31 mars 2017.

Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies

Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des immobilisations corporelles, pour comptabiliser les passifs liés aux avantages du personnel, les provisions, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a fait preuve de jugement pour déterminer si une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats devrait être comptabilisée ou divulguée.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans la Note 14 – Garanties.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

4. Trésorerie

Trésorerie inclut :

	30 juin 2017		31 mars 2017	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	43 338	43 338 \$	51 277	51 277 \$
Dollars américains	25 581	33 171	18 684	24 848
Renminbis chinois	1 364	261	1 574	305
Euros	-	-	-	-
		76 770 \$		76 430 \$

De la trésorerie, 30 807 \$ (32 084 \$ au 31 mars 2017) proviennent des avances et retenues reçues de clients étrangers qui seront versées aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Les avances des clients étrangers comprennent également les paiements en trop effectués par des clients étrangers provenant de différences temporaires dues à leurs méthodes de liquidation et de comptabilisation des travaux exécutés. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont constituées de :

	30 juin 2017	31 mars 2017
Produits à recevoir	970 563 \$	657 900 \$
Créances	72 792	83 293
	1 043 355 \$	741 193 \$

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2017		31 mars 2017	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	796 274	1 032 492 \$	548 567	729 540 \$
Dollars canadiens	10 863	10 863	11 639	11 639
Renminbis chinois	-	-	75	14
		1 043 355 \$		741 193 \$

Les créanciers et charges à payer de la Corporation sont exigibles selon les conditions normales du commerce et sont constitués de :

	30 juin 2017	31 mars 2017
Charges à payer	974 613 \$	667 053 \$
Créditeurs	89 480	91 142
Revenus reportés	1 562	2 151
	1 065 655 \$	760 346 \$

Les créanciers et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2017		31 mars 2017	
	Monnaie originale	Dollars canadiens	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	811 368	1 052 100 \$	558 464	742 700 \$
Dollars canadiens	13 544	13 544	17 598	17 598
Dollars australiens	-	-	20	20
Renminbis chinois	57	11	146	28
		1 065 655 \$		760 346 \$

Les risques de crédit, de marché et de liquidité liés aux créances et créanciers et aux charges à payer sont énoncés dans la note 7.

6. Avances des clients étrangers, avances aux exportateurs canadiens, avancement des travaux par les exportateurs canadiens et avancement des travaux pour les clients étrangers,

Conformément aux modalités des contrats, les avances reçues des clients étrangers avant l'exécution des travaux et les avances payées aux exportateurs canadiens sont réduites lorsque les travaux sont exécutés ou au moment de la livraison et de l'acceptation par le client étranger dans le cours normal de ses activités. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017, la Corporation a reçu 14 783 \$ en avances des clients étrangers (145 503 \$ au 31 mars 2017). À l'inverse, 2 513 \$ en avances ont été payées aux exportateurs canadiens (68 852 \$ au 31 mars 2017). Les montants que l'on prévoit comptabiliser dans les produits et les coûts au cours des douze prochains mois sont de 67 347 \$ et 42 538 \$ respectivement (87 175 \$ et 61 204 \$ au 31 mars 2017). Les soldes de 103 889 \$ et 103 852 \$ (114 163 \$ et 114 163 \$ au 31 mars 2017) seront comptabilisés dans plus de douze mois.

Étant donné la nature adossée de passation de contrats de la CCC avec les clients étrangers et les exportateurs canadiens, les soldes de l'avancement des travaux par les exportateurs canadiens et de l'avancement des travaux pour les clients étrangers sont réduits par des montants égaux et opposés. Les réductions prévues, attribuables à des livraisons au cours des douze prochains mois, sont de 945 831 \$ (578 561 \$ au 31 mars 2017) et le reste, 4 042 101 \$ (4 089 625 \$ au 31 mars 2017), sera livré dans plus de douze mois.

7. Gestion du risque et instruments financiers

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation en date du 31 mars 2017, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité.

La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et aux créances des clients de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Créances

La Corporation transfère généralement aux exportateurs canadiens le risque de crédit lié aux créances provenant des exportations. Ce transfert est effectué au moyen d'un mécanisme de crédit adossé selon lequel les exportateurs sont payés lorsque la Corporation a reçu le paiement correspondant des clients étrangers. Lorsqu'un client étranger bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, CCC peut accepter de payer l'exportateur canadien avant la réception du paiement du client étranger s'exposant ainsi à un risque de crédit. Avec une cote de crédit AAA, le risque de crédit est considéré atténué et acceptable. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017, 4 % (6 % au 31 mars 2017) des créances de la Corporation provenaient de clients cotés AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	30 juin 2017	31 mars 2017
Asie *	977 498 \$	670 223 \$
États-Unis	37 595	46 363
Afrique	9 643	7 915
Amérique centrale et Caraïbes	9 265	12 150
Amérique du Sud	6 708	2 768
Canada	1 642	1 744
Europe	978	4
Australie	26	26
	1 043 355 \$	741 193 \$

(*) Inclu le Moyen-Orient

Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

	30 juin 2017	31 mars 2017
< 1 an	1 043 263 \$	741 164 \$
> 1 an et < 3 ans	92	29
	1 043 355 \$	741 193 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	30 juin 2017	31 mars 2017
< 30 jours	7 454 \$	3 718 \$
> 30 jours et < 180 jours	7 980	2 928
> 180 jours	990	1 560
	16 424 \$	8 206 \$

Garanties

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles était le suivant :

	30 juin 2017	31 mars 2017
Retenues de garantie	5 960 \$	6 113 \$
Cautions de sociétés mères	17 997 850 \$	18 483 325 \$
Autres	7 225 \$	9 764 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de change, à un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. La Corporation n'a relevé aucun dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'État de la situation financière.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie dans des dépôts à vue très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière réputée afin d'atteindre ses obligations financières en temps opportun.

Concernant ses obligations contractuelles aux clients étrangers en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. Aux termes des modalités des contrats, les paiements ne sont généralement pas versés aux exportateurs avant la réception du paiement des clients étrangers. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens au 30 juin 2017 (40,0 millions de dollars au 31 mars 2017) ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 juin 2017, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (néant au 31 mars 2017).

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, jusqu'à un maximum de 70,0 millions de dollars au 30 juin 2017 (70,0 millions de dollars au 31 mars 2017), où les opérations sont entièrement assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de passation de contrats à Cuba.

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	30 juin 2017	31 mars 2017
< 1 an	1 065 655 \$	760 346 \$
	1 065 655 \$	760 346 \$

Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 30 juin 2017 et du 31 mars 2017.

8. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au risque de rendement et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts. La Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	30 juin 2017	31 mars 2017
Surplus d'apport	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non repartis	17 251	18 914
	27 251 \$	28 914 \$

9. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

Le profil par région géographique pour la période de trois mois terminée le 30 juin s'établit comme suit :

	2017 Opérations liées aux services d'approvision- nement			2016 Opérations liées aux services d'approvision- nement		
	Produits*	nement	Total	Produits*	nement	Total
Asie **	325 167 \$	858 \$	326 025 \$	338 342 \$	1 123 \$	339 465 \$
États-Unis	170 652	-	170 652	150 490	-	150 490
Amérique Centrale et Caraïbes	119 387	-	119 387	80 859	174	81 033
Amérique du sud	10 199	-	10 199	15 333	128	15 461
Afrique	7 532	1 394	8 926	14	-	14
Canada	758	2 741	3 499	481	106	587
Europe	1 473	9	1 482	136	2 290	2 426
Australie	73	-	73	2 430	-	2 430
	635 241 \$	5 002 \$	640 243 \$	588 085 \$	3 821 \$	591 906 \$

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

** Inclu Moyen-Orient

10. Produit financiers, nets

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin, la Corporation a enregistré des produits et des coûts financiers pour les instruments financiers suivants :

	2017	2016
Actifs financiers		
Produits financiers de la trésorerie	197 \$	120 \$
Passifs financiers		
Coûts financiers des créditeurs et autres passifs	(38)	(14)
	159 \$	106 \$

11. Frais d'administration

Les frais d'administration pour la période de trois mois terminée le 30 juin comprennent :

	2017		2016*
Rémunération du personnel et charges connexes	5 175	\$	4 754
Services de gestion des contrats	675		750
Frais de déplacement et accueil	473		480
Consultants	461		295
Logiciels, matériel informatique et soutien	424		381
Loyer et frais connexes	408		449
Communications	165		65
Amortissement	108		101
Autres charges	277		91
	8 166	\$	7 366
			\$

* Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation des états financiers du présent exercice.

12. Crédit parlementaire

Aucun crédit parlementaire n'a été consenti par le Parlement du Canada pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 (878 \$ en date du 30 juin 2016).

13. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées. Ces opérations se rapprochent de la juste valeur.

14. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter les contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les modalités contractuelles soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées aux services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maître d'œuvre et opérations liées aux services d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

	30 juin 2017		31 mars 2017	
< 1 an	3 883 826	\$	2 940 244	\$
> 1 an et < 3 ans	10 653 696		10 777 469	
> 3 ans et < 5 ans	3 513 318		4 535 665	
> 5 ans	721 099		1 036 032	
Valeur totale du portefeuille de contrats	18 771 939	\$	19 289 410	\$

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017, la valeur des contrats et modifications signés et entrés en vigueur, représentant les montants contractuels à exécuter, s'est élevée à 275,5 millions de dollars (341,8 millions de dollars au 30 juin 2016). Il est prévu que le portefeuille de contrats à exécuter va être réduit par au plus 3 563,1 millions de dollars attribuable à des modifications de contrat anticipées.

15. Chiffres comparatifs

Afin de fournir de l'information plus pertinente en ce qui concerne les flux de trésorerie de la Corporation, celle-ci a modifié la présentation de l'État des flux de trésorerie en supprimant les variations provenant de l'avancement des travaux par les exportateurs canadiens et de l'avancement des travaux pour les clients étrangers de la section variation du fonds de roulement des rentrées (sorties) de fonds liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a eu aucune incidence nette sur les montants comparatifs totaux des rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation dans l'État des flux de trésorerie puisqu'une rentrée de fonds de 359 325 \$ et une sortie de fonds du même montant ont été supprimées. Aucun autre état ou information présentée par voie de notes n'ont été affectés par ce changement.